



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES APPALACHES**

**AVIS PUBLIC COLLECTIF
DÉPÔT DES RÔLES TRIENNAUX D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2019, 2020 ET 2021**

Est, par la présente, donné par les secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers que, conformément à l'article 70 de la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle d'évaluation pour les années 2019, 2020, 2021, est déposé à chacune des municipalités suivantes :

Saint-Pierre-de-Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, Sainte-Clotilde-de-Beauce et East Broughton

Que tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau municipal approprié.

DEMANDE DE RÉVISION

Que, conformément aux dispositions des articles 73 à 75 de la Loi sur la fiscalité municipale, l'avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X auprès de la MRC des Appalaches.

Pour être recevable, une demande de révision doit :

- être faite au moyen du formulaire prescrit à cette fin qui est disponible au bureau de votre municipalité ou au bureau de la MRC des Appalaches.
- être déposée ou envoyée par courrier recommandé au bureau de la MRC des Appalaches sis au 233, boulevard Frontenac Ouest, Édifice Appalaches, 2^{ème} étage, Thetford Mines, G6G 6K2,
- être déposée ou envoyée avant le 1^{er} mai 2019, le sceau de la poste faisant foi de la date de l'envoi.
- être accompagnée du paiement par chèque ou mandat poste des frais déterminés par règlement.

Donné à Thetford Mines, ce 15^{ème} jour du mois de septembre 2018.

Mme Marie-France Létourneau
Mme Brigitte Blais
Mme Manon Vachon
M. Alain Paré

Directrice générale de Sacré-Cœur-de-Jésus
Directrice générale de Sainte-Clotilde-de-Beauce
Directrice générale d'East Broughton
Directeur général de Saint-Pierre-de-Broughton